



The SBS International Selection Show

9 - 10 - 11 March **2018** - Gesves - Belgium

► DÉCLARATION VÉTÉRINAIRE

(à remettre à la clinique vétérinaire à l'arrivée du candidat-étalon)

Nom Étalon :

Race : UELN : Microchip :

Propriétaire :

.....

.....

▣ RÉSERVÉ À LA CLINIQUE UNIVERSITAIRE :

Je soussigné Docteur :

Clinique Universitaire :

Déclare que l'étalon cité ci-dessus s'est présenté dans nos services le :

afin de réaliser l'examen vétérinaire en vue de l'expertise des Etalons du Studbook SBS.

Date : Signature + cachet :

▣ À COMPLÉTER PAR LE PROPRIÉTAIRE (*):

Je soussigné :

propriétaire de l'étalon cité ci-dessus,

- 1/ ☐ CERTIFIE qu'il se présente pour la 1^{ère} FOIS à une expertise vétérinaire en vue d'une éventuelle approbation
☐ CERTIFIE qu'il s'est DÉJÀ présenté en (année) à un examen vétérinaire en vue d'une expertise à la Clinique Universitaire Vétérinaire de

☐ LIÈGE pour l'expertise du ☐ SBS

☐ BWP

☐ GAND pour l'expertise du ☐ SBS

☐ BWP

- 2/ DÉCLARE avoir pris connaissance du règlement de l'Expertise Vétérinaire dans lequel il est stipulé : **«qu'aucun recours n'est possible suite à la décision prise par la C.V.I.F.»**

- 3/ Par le fait même d'inscrire un candidat-étalon à l'examen vétérinaire pratiqué par une des deux cliniques vétérinaires belges en vue de l'expertise du SBS, le propriétaire ACCEPTE la procédure et AUTORISE la clinique à transmettre une copie du protocole du candidat-étalon au Siège de la C.V.I.F. qui en garantit la confidentialité.

(Les premiers protocoles seront envoyés à partir de fin octobre)

- 4/ **DÉCLARE que l'étalon n'a jamais été opéré pour ostéochondrose. Si tel est le cas, les rapports des examens réalisés avant l'opération doivent être transmis à la C.V.I.F.**

() La C.V.I.F. se réserve le droit d'écarter tout étalon ayant fait l'objet d'une fausse déclaration.*

Pour accord :

Date :

Signature :